

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Nº P19- 0046507

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule :	1259	Société :	R.A.M.
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	1190851
Nom & Prénom :		Naser Salah	
Date de naissance :		01.01.1952	
Adresse :		rue 33 N° 36 ALIA 1 - COULEFA - CASA	
Tél. :		06691807355	Total des frais engagés : 1034,40 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 03/08/2023

Nom et prénom du malade : R.S.R. SALAH Age: 71

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie :

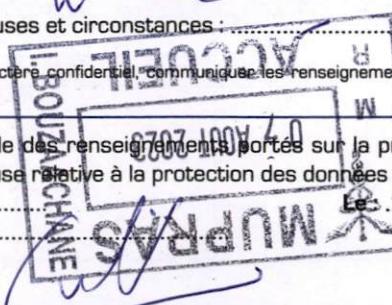
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

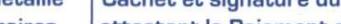
J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASA

Signature de l'adhérent(e) :



#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
03/01/2013	C	3	HT 3000 Dh	 <b>Professeur EL MIRINI Mohamed</b> <b>Chirurgien Urologue</b> 76, Bd. Abdelloumen - Casablanca Tel: 0522 25 38 36 - Fax: 0522 23 85

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE DU TANIS</i>	03/08/23	322,40

#### **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
Médi... TENSIVIT Dr. A. ABBASI Hafsa BD OULET TOUNCIF 1er ETAGE OUPE "J" OULFA - CASABLANCA	04/08/23	B300	418,00 dh

## AUXILIAIRES MEDICAUX

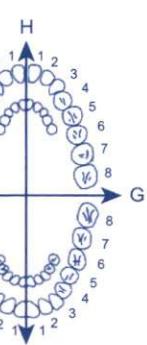
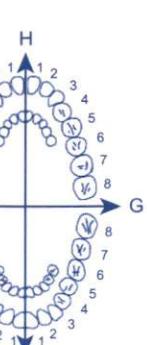
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

#### **RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				Coefficient DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU CCOEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000 D 00000000 35533411	G 21433552 00000000 B 00000000 11433553		Coefficient DES TRAVAUX
	(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION



MERINID  
UROLOGY  
CENTER

- Endo-urologie • Onco-urologie • Coeliochirurgie
- Pelvi-périnéologie

LOT: 12823005  
PER: 03/2026  
PPU: 79,50 DH

LOT: 12823007  
PER: 03/2026  
PPU: 79,50 DH

PPV: 31,10  
LOT:

Casablanca, le

03 AOUT 2023

PPV: 52DH80  
PER: 04/24  
LOT: K2832-2

**Pr. EL MRINI Mohammed**

Chirurgien Urologue

Membre de la Société Internationale  
d'Urologie

melmrini@hotmail.com

**Dr. EL MRINI Mohamed**

Chirurgien Urologue

Ancien Interne des Hôpitaux de Paris

elmrini\_mohamed@hotmail.fr



a MSA Stark  
79,50 + 3  
TERATOLOGIE SUR  
14 MAI 2024  
CROTON SUR  
CHENAS  
PARIS  
322,40

TRANSFERT  
DU DOCTEUR EL MRINI  
DU 03 AOUT 2024  
AU DOCTEUR EL MRINI  
DU 03 AOUT 2024

Professeur EL MRINI Mohamed  
Chirurgien Urologue  
76, Bd. Abdelloumen - Casablanca  
0522253636-Fax0522258880

05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 80 - 05 97 58 46 60

34.Rue des Courlis, Riviera, Oasis - Casablanca



MERINID  
UROLOGY  
CENTER

- Endo-urologie • Onco-urologie • Coeliochirurgie
- Pelvi-périnéologie

Casablanca, le \_\_\_\_\_

03 AOUT 2023

**Pr. EL MRINI Mohammed**

Chirurgien Urologue  
Membre de la Société Internationale  
d'Urologie

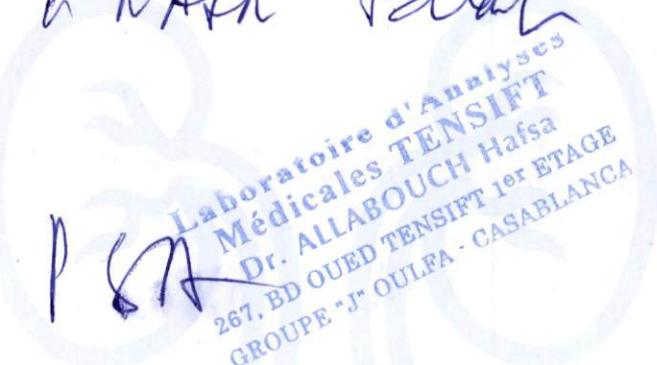
[melmrini@hotmail.com](mailto:melmrini@hotmail.com)

**Dr. EL MRINI Mohamed**

Chirurgien Urologue  
Ancien Interne des Hôpitaux de Paris  
[elmrini\\_mohamed@hotmail.fr](mailto:elmrini_mohamed@hotmail.fr)



a MAFN salah



05 22 25 36 36 - 05 22 25 88 80 - 06 97 58 46 60

34.Rue des Courlis, Riviera, Oasis - Casablanca

**LABORATOIRE D'ANALYSES MEDICALES TENSIFT**

276, Boulevard Oued Tensift, 1er étage  
**OULFA**  
**CASABLANCA**

**Dr Hafsa ALLABOUCHE**  
Médecin Biologiste

Tél. : 0522 90 90 20 - Fax : 0522 90 90 21

Casablanca le vendredi 4 août 2023 Homme NASR SALAH

FACTURE N°	34412
------------	-------

## Analyses :

PSA totale -----	B	300	Total : B 300
------------------	---	-----	---------------

## Prélèvements :

Sang-----	K	1
-----------	---	---

TOTAL DOSSIER	412,00 DH
---------------	-----------

Arrêtée la présente facture à la somme de :

Quatre Cent Douze Dirhams

Laboratoire d'Analyses  
Médicales **TENSIFT**  
Dr. ALLABOUCHE Hafsa  
267, BD OUED TENSIFT 1er ETAGE  
GROUPE "J" OULFA - CASABLANCA



# مختبر التحاليلات الطبية تانسيفت

## Laboratoire d'Analyses Médicales Tensift

Biochimie - Hématologie - Bactériologie - Virologie - Parasitologie - Mycologie - Immunologie

د. حفصة علابوش

Dr. Hafsa ALLABOUCHE  
Médecin Biologiste

Ancienne Interne des Hopitaux de Lille - France  
DU Antibiothérapie et Chimiothérapie anti-infectieuse-Lille  
DU Qualité et Accréditation en Biologie Médicale-Lille

Dossier ouvert le : 04/08/23

Prélèvement effectué à 09:40

Edition du : 04/08/23

**Homme NASR SALAH**

Né (e) le : 01/01/1952

**MOHAMED EL MRINI**

Réf. : 23H4E



Page : 1/1

### HORMONOLOGIE

Normales

Antériorités

#### ANTIGENE SPECIFIQUE DE LA PROSTATE

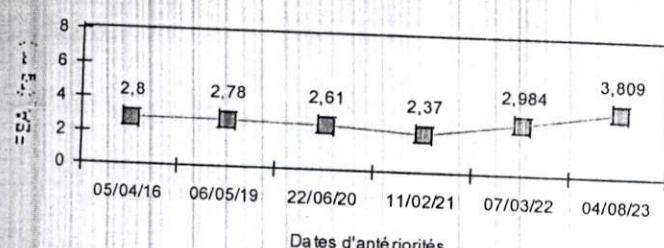
07/03/2022

P.S.A. Total----- : 3,809 ng/ml

< 6,2

2,984

Le toucher rectal, le massage prostatique, une cytoscopie, une échographie transrectale, une biopsie, augmentent temporairement le taux de PSA.



Dr. Hafsa ALLABOUCHE  
Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca  
Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma  
CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025

Prélèvement à domicile sur rendez-vous

267, Boulevard Oued Tensift Groupe "J", 1er étage - Oulfa - 20220 Casablanca

Tél. : 05 22 90 90 20 - Fax : 05 22 90 90 21 - laboratoiretensift@gmail.com - www.laboratoiretensift.ma

CNSS : 9720732 Patente : 36017172 IF : 14474751 ICE : 001684731000025